

PUBLICATION | SEP 2026

ECOWAS Policy Analysis Series

Un numéro d'équilibriste: comment l'Afrique de l'Ouest reprend le pouvoir dans les accords d'investissement

Par Hermine Sam

DROITS ET AUTORISATIONS

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>. Cette licence permet aux utilisateurs de distribuer, de remixer, d'adapter et de transformer le contenu sur tout support ou format, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que le créateur soit dûment crédité.

AVERTISSEMENT

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel » à la demande du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Le contenu des publications ne reflète pas nécessairement la position officielle de la GIZ ou du gouvernement allemand. La GIZ et le BMZ déclinent toute responsabilité quant au contenu des sites web externes référencés dans cette publication.

Cet article fait partie de la Série d'analyses des politiques de la CEDEAO (EPAS), une initiative mettant en lumière les points de vue des leaders d'opinion et des chercheurs africains sur la CEDEAO. L'EPAS vise à examiner de manière critique l'évolution de la CEDEAO au cours des cinq dernières décennies, du point de vue des universitaires et des citoyens, et à contribuer à une vision prospective de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. La série EPAS est coordonnée par l'Africa Policy Research Institute dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel ». Ce projet est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

INTRODUCTION

La CEDEAO a été créée pour promouvoir l'intégration régionale et le développement en Afrique de l'Ouest. Cependant, la poursuite d'une intégration économique plus poussée et d'un développement durable est menacée par les mutations de l'ordre régional et mondial, qui engendrent des divisions au sein du bloc.

L'investissement direct étranger (IDE) est désormais largement reconnu comme un outil essentiel pour stimuler la croissance et le développement des économies en développement. Depuis les années 1960, les décideurs politiques des pays d'Afrique de l'Ouest sont passés d'une attitude prudente à l'égard de l'IDE à une recherche et une promotion actives. Cependant, cette évolution n'a pas atténué le scepticisme de nombreux habitants de la région à l'égard de l'investissement étranger, qu'ils perçoivent comme un moyen pour les acteurs extérieurs d'exercer une influence sur leurs sociétés.

Ces dernières années, les préoccupations concernant la souveraineté nationale sont devenues plus prononcées en Afrique de l'Ouest, en particulier dans le contexte des profondes divisions au sein de la CEDEAO qui ont abouti au retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de l'organisation en janvier 2025. De nombreux citoyens des trois pays – et d'autres dans l'ensemble de la région – considèrent de plus en plus la CEDEAO comme une institution élitiste, déconnectée des réalités des citoyens ouest-africains. Ils affirment que l'organisation privilégie les intérêts des puissances étrangères et des investisseurs internationaux au détriment des citoyens qu'elle prétend servir.

Ce papier appelle la CEDEAO à reconsidérer son approche de la collaboration avec les partenaires extérieurs. Pour restaurer sa crédibilité auprès des citoyens ouest-africains, l'organisation doit aligner sa quête de transformation structurelle économique sur l'objectif de souveraineté économique. Cela nécessite de privilégier les investissements de développement dans des secteurs clés comme l'énergie, qui recèlent un potentiel considérable de transformation des moyens de subsistance dans la région.

L'ATTRAIT DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

En 2023, l'Afrique représentait environ 4 % des flux mondiaux d'IDE, l'Afrique de l'Ouest recevant environ 1 % du total mondial. Bien que la part de l'Afrique de l'Ouest reste modeste à l'échelle mondiale, la région se classe parmi les trois premiers bénéficiaires d'IDE au sein des régions africaines. Malgré une baisse des flux mondiaux d'IDE au cours des deux dernières années, l'Afrique de l'Ouest reste néanmoins bien placée pour attirer d'importants investissements étrangers.

« En 2023, l'Afrique représentait environ 4 % des flux mondiaux d'IDE. »

D'abondantes ressources minérales dans la région, telles que la bauxite, le manganèse et le cuivre, attirent les investisseurs internationaux en raison de leur importance pour les secteurs de la défense, des technologies et des énergies renouvelables. De grandes entreprises comme Total et Ganfeng ont implanté des opérations importantes dans des pays comme le Nigeria, le Sénégal et le Mali. Parallèlement, les pays d'Afrique de l'Ouest se positionnent stratégiquement pour tirer parti de la transition mondiale des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables, notamment face à la hausse de la demande dans des régions comme l'Europe et le Moyen-Orient. Il convient de noter que les investissements énergétiques dans les pays en développement ont augmenté de 53 % entre 2015 et 2024, créant de nouvelles opportunités pour l'Afrique de l'Ouest.

En outre, la population jeune et en pleine expansion positionne la région comme un acteur clé dans des secteurs vitaux tels que les énergies renouvelables et les technologies de l'information. La population urbaine de l'Afrique de l'Ouest devrait croître considérablement, passant de 203 millions aujourd'hui à 436 millions d'ici 2050. De nombreux géants mondiaux de la technologie comme Google considèrent la région comme un marché en croissance et investissent dans les infrastructures et les services nécessaires pour élargir leur base d'utilisateurs sur ce marché émergent. Mais malgré les avantages concurrentiels de l'Afrique de l'Ouest et un taux de croissance prévu de 4,3 % en 2025, la région accuse un retard en matière d'accumulation de capital régional et national par rapport aux autres marchés émergents. Cette sous-performance est largement attribuée à la faiblesse de la gouvernance, qui est essentielle pour attirer les IDE nécessaires à une croissance durable.

En tant qu'organisme régional chargé de promouvoir le libre-échange et l'intégration des marchés en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO n'a pas encore établi de bases solides en matière de coordination des politiques axées sur la croissance, ce qui sape la confiance des investisseurs. Pour positionner les économies ouest-africaines comme des destinations attractives pour les investissements étrangers, la CEDEAO doit collaborer plus efficacement avec ses États membres afin de favoriser un environnement propice à la confiance des investisseurs, à la création d'emplois bien rémunérés et au développement durable.

APPROCHE INSTITUTIONNELLE ET LIMITES DES IDE

La CEDEAO a élaboré un ensemble de cadres juridiques et économiques visant à attirer les investissements étrangers et à positionner l'Afrique de l'Ouest comme un pôle énergétique régional. En 2013, elle a notamment adopté la Politique d'efficacité énergétique de la CEDEAO (PEEE) et la Politique des énergies renouvelables de la CEDEAO (PER).

La mise en œuvre de ces initiatives est répartie entre plusieurs agences spécialisées de la CEDEAO. Le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC) est responsable de la mise en œuvre de la PERE. Le CEREEC se concentre sur la mobilisation de fonds pour soutenir l'adoption de technologies vertes en Afrique de l'Ouest et collabore étroitement avec le Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (EEEOA), créé pour mettre sur pied un marché unifié de l'électricité dans la région.

Par ailleurs, l'Autorité régionale de régulation de l'électricité de la CEDEAO (ARREC) assure la réglementation des échanges transfrontaliers d'électricité en Afrique de l'Ouest. Ensemble, ces trois agences œuvrent au développement d'un marché régional intégré de l'énergie, susceptible d'attirer les investissements nationaux et étrangers.

L'un des principaux défis du secteur énergétique ouest-africain est son déficit de financement. L'un des principaux obstacles à l'attraction des IDE dans la région est la fragmentation de ses infrastructures, notamment l'incohérence des réseaux routiers et la capacité de stockage limitée. Ces difficultés augmentent les coûts de production, de transport et d'exportation, dissuadant les investisseurs d'investir dans des projets vitaux dans la région. Avec seulement 42 % de la population ouest-africaine – et seulement 8 % des habitants des zones rurales – ayant accès à l'électricité, le sous-développement du secteur électrique en Afrique de l'Ouest constitue un sérieux défi pour les efforts de la région visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

L'absence d'un marché régional de l'énergie bien coordonné a entraîné une répartition inégale des capacités de production et de transport d'énergie en Afrique de l'Ouest. De ce fait, les gouvernements nationaux ont souvent recours à des solutions ponctuelles et localisées en cas de pénurie, au lieu d'adopter une approche régionale coordonnée avec leurs voisins. Ce décalage entre les agendas énergétiques nationaux et régionaux est évident dans le nombre limité de membres de la CEDEAO ayant adopté des politiques nationales en matière d'énergies renouvelables, un ensemble d'engagements et de plans d'action nationaux visant à atteindre les objectifs en matière d'énergies renouvelables.

En outre, de nombreuses agences spécialisées chargées de mettre en œuvre des initiatives énergétiques régionales dépendent largement de partenaires extérieurs pour leur financement. 60 % du budget opérationnel du CEREEC pour 2025 a été financé par des bailleurs étrangers, qui non seulement financent, mais orientent également la mise en œuvre des projets. Cette dépendance excessive aux financements extérieurs crée

un dilemme principal-agent, limitant l'autonomie des membres de la CEDEAO dans la conception et la mise en œuvre des projets énergétiques. L'asymétrie qui en résulte accentue encore le décalage entre les autorités régionales et nationales en matière de politique énergétique en Afrique de l'Ouest.

RECOMMANDATIONS

Ce document formule les recommandations suivantes pour améliorer le climat d'investissement en Afrique de l'Ouest, en tenant compte de la demande croissante de souveraineté et de diversification des partenariats dans la région:

- **Élaborer un cadre régional d'investissement harmonisé et aligné sur celui des priorités de développement de la CEDEAO.**

La CEDEAO devrait établir un cadre régional d'investissement harmonisé qui aligne les investissements étrangers sur les objectifs de développement à long terme de la région. Ce cadre devrait inclure un modèle de normes d'investissement transparentes, établir un mécanisme légitime de règlement des différends et appliquer des règles communes à tous les membres. Il devrait également renforcer les capacités techniques des agences spécialisées de la CEDEAO à mettre en œuvre rapidement des initiatives et des projets essentiels, notamment en achevant le processus d'harmonisation d'un tarif régional.

À plus long terme, un tel cadre créerait un environnement réglementaire stable et unifié, renforçant ainsi le pouvoir de négociation collective de la CEDEAO. Face à la compétitivité croissante de l'Afrique de l'Ouest dans le domaine des énergies renouvelables, la CEDEAO peut s'appuyer sur le Cap-Vert pour ses bonnes pratiques et ses études de faisabilité. Le leadership du Cap-Vert en matière d'adoption des énergies propres et son rôle d'hôte du CERECC en font un champion régional des énergies propres.

- **Prioriser les infrastructures énergétiques transfrontalières avec des retombées régionales**

La CEDEAO devrait prioriser les projets multinationaux d'infrastructures énergétiques qui génèrent des retombées positives dans toute la région. Le renforcement des réseaux énergétiques nationaux et régionaux, en plus de la conception de mécanismes de financement fiables, aidera des initiatives comme le Système d'échange d'énergie électrique ouest-africain (EEEOA) à passer de la phase de planification à la phase de mise en œuvre. Compte tenu de la répartition inégale des ressources énergétiques dans la région, les investissements dans les systèmes de stockage sur batterie et l'interconnectivité régionale devraient être encouragés pour permettre une distribution équitable de l'électricité dans toute la CEDEAO. À long terme, un réseau électrique régional entièrement interconnecté servirait de base au développement de corridors industriels transfrontaliers, un élément essentiel à la mise en œuvre efficace de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ACADÉMIQUES

Hout, W. (2023). Dependency Theory. In M. Clarke, & X. Zhao (Eds.), Elgar Encyclopedia of Development (pp. 162-166). Edward Elgar Publishing.

Karaki, K. (2017). Understanding ECOWAS Energy Policy.

Li, C., Tanna, S., & Nissah, B. (2023). The effect of institutions on the foreign direct investment-growth nexus: What matters most? The World Economy, 46,1999–2031.

Opeoluwa, O. (2025) The Cold War Resurgence: A Discourse on the Rivalry between ECOWAS and AES in West Africa. ResearchGate.

Sikhwatha, M. (2021) An exploratory study into the historical tie factors as an influence for foreign direct investment flow: South African and Mozambique, (pp. 95). Gordon Institute of Business Science, University of Pretoria.

SOURCES NON ACADÉMIQUES

Aboagye, F., The Withdrawal of AES from ECOWAS: An opportunity for re-evaluating existing instruments for regional integration?, Amani Africa, 2024

Ajen, S., Roderick, W., Sandile, H., Why Africa's FDI Landscape Remains Resilient, EY African Development Bank Group, West Africa Economic Outlook 2024, 2025

Africa Infrastructure Knowledge Program, Energy Infrastructure

ARREC (ERERA), Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO.

CEDEAO, Vision 2050 de la CEDEAO : vers une Afrique de l'Ouest pacifique, prospère et intégrée.

CEDEAO, Code communautaire des investissements de la CEDEAO (CCIC), 2018.

CEDEAO, Politique énergétique de la CEDEAO (version actualisée, 2023).

CEREEC (ECREEE), Centre de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

CEREEC, Politique de la CEDEAO en matière d'efficacité énergétique, 2012.

CEREEC, Rapport annuel 2024 du CEREEC.

CEREEC, Politique des énergies renouvelables de la CEDEAO (EREP).

Commonwealth Secretariat, The Domestic Investment Framework

Deloitte, Addressing Africa's Infrastructure Challenges

ECOWAPP, Plan directeur de la CEDEAO pour le développement des infrastructures régionales de production et de transport d'électricité (2019–2023), Commission de la CEDEAO, 2019–2023.

European Commission, Global Gateway Initiatives – Sub-Saharan Africa

Foretia, A., Kouam, C., Nantchouang, R., Soong, C., Vasselier, A., Wiegand, G., Competing with China in Africa: Strategic Suggestions on the EU Global Gateway, Friedrich Naumann Foundation for Freedom, European Dialogue Programme, 2024

Kunnamas, N., Venturi, B., Normative Power Europe at a Crossroads? The Normative Dimensions of the EU's Relations with ASEAN and ECOWAS, 2024

Masdar, Renewables Projects in Senegal

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Planification de l'expansion urbaine : dynamiques de l'urbanisation en Afrique, 2025 (focus sur la CEDEAO).

S&P Global, China's Global Reach Grows Behind Critical Minerals

Submarine Networks, Equiano Subsea Cable Lands in Togo

Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (WAPP), institution spécialisée de la CEDEAO, site officiel

TotalEnergies, Nigeria

TotalEnergies, Senegal

UNCTAD, Global Investment Trends Monitor

UNCTAD, Regional Trends Africa

UNCTADStat, Foreign direct investment: Inward and outward flows and stock, annual

UN Trade & Development (UNCTAD), Foreign Investment in Developing Economies Fell 2% in 2024, marking second year of decline, 2025

White & Case, Africa and the Gulf States herald a new era in trade and investment relations

À PROPOS DE L'AUTEUR:

Hermine Sam est coordinatrice de programme pour le GMF Sud du German Marshall Fund. Ses recherches portent sur les relations UE-Afrique et les mutations géopolitiques de l'intégration régionale en Afrique et en Afrique de l'Ouest. Elle a développé et animé plusieurs podcasts, dont la mini-série « Thinking Across Latitudes », qui explore les tendances mondiales à travers une perspective sud-atlantique et méditerranéenne. Elle est titulaire d'une licence en sciences politiques et d'un master en communication politique de l'Université libre de Bruxelles.



L'Africa Policy Research Institute (APRI) est un think tank africain indépendant et non partisan. Il mène des recherches sur des enjeux majeurs liés aux politiques publiques concernant les pays africains et le continent dans son ensemble. APRI contribue à éclairer les processus d'élaboration des politiques de l'Allemagne et de l'Union européenne à l'égard de l'Afrique. Par ailleurs, APRI propose des pistes d'action aux décideurs africains et aux acteurs de la société civile.

Mentions légales

APRI - Africa Policy Research
Institute gGmbH
Prinzenstrasse 85D
10969 Berlin
Allemagne

Directeur exécutif

Dr. Olumide Abimbola
Contact: Dr. Amandine Gnanguènon,
Chercheur principal et responsable du
programme Géopolitique et géoéconomie
Email: agnanguenon@afripoli.org

Licence

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>